



DECLARATION CONJOINTE DES MISSIONS
D'OBSERVATION INTERNATIONALE DANS LE CADRE LES
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 22 FEVRIER 2013 EN
REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Sur invitation du Gouvernement de la République de Djibouti, les Organisations Internationales de l'Union africaine (UA), de la Ligue des Etats Arabes (LEA), de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), de l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) ont dépêché des Missions d'observation électorale dans le cadre de la tenue des élections législatives du 22 février 2013 en République de Djibouti.

Les Missions d'observation internationale ont pour mandat l'observation du processus électoral en République de Djibouti, conformément aux dispositions pertinentes de la Déclaration de l'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG/Decl.1 (XXXVIII) ; des Directives de l'Union africaine (UA) pour les missions d'observation et de suivi des élections ; de la Décision du Sommet de la Ligue des Etats Arabes (Tunis - 2004) à propos du processus pour le développement, le modernisme et la réforme ; des instruments pertinents de l'IGAD sur les élections ; des dispositions de la Charte l'OCI de 2008 visant la promotion de la démocratie, de l'Etat de droit, et de la bonne gouvernance dans ses Etats membres ; des dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, entrée en vigueur le 15 février 2012 ainsi que la Constitution et les lois de la République de Djibouti.

L'objectif principal de la mission était de faire d'une part une observation honnête, indépendante et impartiale et d'autre part une évaluation de l'organisation et de la conduite de ces élections.

1. Audiences et rencontres

Dans le cadre des activités pré-électorales, les différentes missions ont rencontré :

- Les autorités publiques djiboutiennes ;
- Les partis et coalitions politiques en lice ;
- Le Conseil Constitutionnel ;
- La CENI ;
- La Coordinatrice Résidente du système des Nations Unies.

La plupart des observateurs internationaux ont pu assister aux meetings de clôture de la campagne électorale.

2. Déploiement

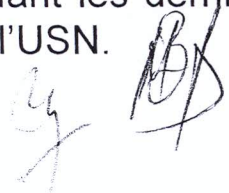
Les missions d'observation ont déployé vingt six (26) équipes qui ont couvert les cinq (5) régions et le district de Djibouti.

3. Constats des Missions

Au terme de leur mission, les observateurs ont fait les constats suivants:

a. La campagne électorale

D'une façon générale, la campagne électorale s'est déroulée dans le calme. Aucun incident majeur n'a été enregistré. Les citoyens djiboutiens ont fait preuve de civisme et de maturité politique. Les Missions ont observé une réelle mobilisation de la population pendant les derniers meetings des deux coalitions, à savoir l'UMP et l'USN.



b. L'ouverture des bureaux de vote

Les Missions ont noté que quelques bureaux de vote visités ont ouvert avec un certain retard. Les membres des bureaux étaient tous présents au démarrage du scrutin.

c. Le matériel électoral

Le matériel électoral était disponible à temps et en quantité suffisante pendant toute la durée des opérations de vote. Il s'agit notamment de l'encre indélébile, les listes électorales ainsi que les bulletins de vote qui facilitaient le scrutin. Les isolements et les urnes garantissaient la confidentialité du vote.

d. La participation des femmes

Les observateurs ont noté dans de nombreuses localités une présence remarquable de femmes électrices. Mais elles étaient moins nombreuses parmi le personnel électoral et les délégués des partis politiques en compétition.

e. La participation des électeurs

A l'ouverture des bureaux de vote les équipes ont noté une faible affluence des électeurs. La participation s'est progressivement améliorée vers la fin des opérations.

f. Le personnel électoral

Le personnel électoral a exécuté ses tâches avec enthousiasme et responsabilité pendant le scrutin. L'ambiance conviviale qui régnait dans les bureaux de vote a permis un déroulement paisible et ininterrompu du scrutin.

g. Les délégués des partis politiques

Les Missions d'observation internationale ont noté la présence des délégués des partis et coalitions politiques dans tous les bureaux de vote visités. Certains délégués semblaient ne pas

avoir bien assimilé leurs rôle et attributions dans les bureaux de vote.

h. Les superviseurs de la CENI

Les délégués de la CENI étaient présents dans tous les centres de vote et exerçaient leur rôle avec efficacité et professionnalisme.

i. La clôture des bureaux de vote et le dépouillement

La clôture des bureaux de vote s'est déroulée dans le calme et généralement dans le respect de la procédure en vigueur.

j. La sécurité du scrutin et le vote des forces de l'ordre

La présence des forces de l'ordre a été constatée dans tous les centres de vote visités. Toutefois, les Missions d'observation internationale pensent que même si elles n'étaient pas intimidantes, leur présence devrait se limiter à l'entrée des bureaux de vote.

5. Recommandations

Au vu de ce qui précède, les Missions d'observation recommandent ce qui suit :

- La mise en place d'un organe permanent et indépendant chargé de l'organisation et de la gestion du processus électoral ;

L'application effective de la loi sur le quota genre dans l'établissement des listes de candidats et encourage les acteurs à se hisser aux standards internationaux en matière de parité ;

- La conduite de campagnes nationales adéquates d'éducation civique et électorale ;
- La révision de l'heure d'ouverture des bureaux de vote ;
- La révision régulière des listes électorales et une meilleure organisation de la distribution des cartes électorales ;
- Envisager la possibilité d'organiser un scrutin spécial pour les forces de défense et de sécurité avant la date du scrutin ;
- La nécessité de faire participer la société civile et les observateurs nationaux au processus électoral.

6. Conclusion

A la suite des échanges avec les différentes parties prenantes au processus électoral et sur la base des données recueillies par les observateurs sur le terrain, les Missions d'observation internationales notent avec grande satisfaction que les élections législatives du 22 février 2013 se sont déroulées dans le calme et la sérénité.

Les Missions d'observation internationales estiment que le scrutin du 22 février 2013 a offert au peuple Djiboutien l'opportunité d'exprimer librement son opinion.

Les Missions exhortent les acteurs politiques djiboutiens à respecter la volonté du peuple exprimée à travers les résultats qui sortiront des urnes et à utiliser les voies légales de recours pour toute réclamation ou contestation éventuelle. Elles les engagent à continuer le dialogue entre les partis et coalitions politiques vue de consolider la démocratie, et de promouvoir l'état de droit, la paix et la stabilité afin d'assurer le développement économique et social du peuple djiboutien.

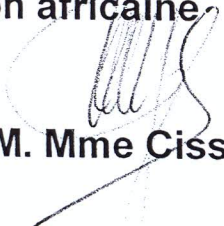
Les Missions rendent hommage au peuple djiboutien et à tous les acteurs politiques pour la maturité dont ils ont fait preuve durant ce processus électoral. Elles les félicitent pour les progrès que constituent ces élections qui s'inscrivent dans le cadre de la consolidation du processus démocratique, de la paix sociale et la stabilité politique.

Les Missions expriment leur satisfaction pour les bonnes conditions et les facilités qui leur ont été accordées dans l'accomplissement de leur mission.

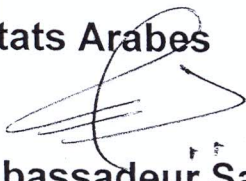
Fait à Djibouti, le 24 février 2013

Ont signé :

Union africaine


S.E.M. Mme Cissé Mariam Kaidama Sidibé

Ligue des Etats Arabes


S.E. M. l'Ambassadeur Samir Al-Kassir

**L'Autorité Intergouvernemental pour le Développement
(IGAD)**

Prof. Merga Bekana


L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI)

S.E. M. l'Ambassadeur Habib Kaabachi